

Réf: Dossier N° : 19296

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « VELIOR DEVELOPPEMENT » en abrégé «VELIOR Dev »

**Siège social : ABIDJAN - PLATEAU IMMEUBLE LES HARMONIES, 01
BP 3187 ABJ 01**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Décembre 2015, et enregistrés au CEPICI le 15 Décembre 2015, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « VELIOR DEVELOPPEMENT » en abrégé «VELIOR Dev ».

Objet: Toutes études et informations économiques et financières.....Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et libérées partiellement de la moitié au moins par l' associé unique.

Siège social: ABIDJAN - PLATEAU IMMEUBLE LES HARMONIES, 01
BP 3187 ABJ 01

GERANT: Monsieur BANKOLE DESIRE DIEUDONNE.

RCCM: n°CI-ABJ-2015-B-28774 du 15/12/2015 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°10545 du 15/12/2015

Pour Avis

Le CEPICI

